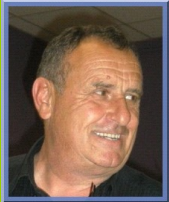


JANVIER 2014



Le Petit Livronnais

WWW.LIVRON.FR

## Les vœux du maire



Mes chers concitoyens, mes chers amis,

Nous voici en janvier 2014, dans quelques semaines notre mandat arrive à son terme.

Merci à tous les membres des associations que sont le Comité des Fêtes, Convergence, l'ACCA et Défendons Livron, pour leur engagement, et pour les manifestations qu'ils organisent.

Merci aux membres du Centre Communal d'Action Sociale, aux commissions communales des impôts et de la révision des listes électorales, aux dames qui entretiennent et fleurissent notre église, sans oublier le personnel communal.

Je remercie les membres du Conseil Municipal pour leur implication durant ces six années pour mener à bien tous les travaux qui sont à ce jour terminés :

- restauration et mise aux normes de la salle Vincent Mazou qui n'a pu se faire qu'avec le concours d'un architecte et la demande d'un permis de construire,
- aménagement pour les employés communaux d'un coin cuisine, salle d'eau et WC à l'atelier communal,
- travaux à l'intérieur de l'Eglise et aménagement pour assurer l'accessibilité à tous,
- travaux au monument Bernès Cambot,
- réfection du toit et des peintures intérieures du préau de l'école,
- création du SIVU de l'Oussère et du Lourrou avec les communes de Hours, Gomer et Lucgarier afin de diminuer le nombre d'élèves par classe et ainsi obtenir de meilleures conditions de travail pour les enfants et les enseignants,
- révision du règlement du PPRI pour que la commune puisse agrandir le cimetière,
- travaux de voirie,
- révision de la carte communale, nécessaire par rapport à l'extension du cimetière, au développement de l'entreprise Magendie et afin de trouver une zone urbanisable pour l'extension du village et ainsi continuer un développement mesuré et vital pour un village comme le nôtre,
- réfection de l'allée centrale du cimetière et pose d'un columbarium dans quelques semaines.

Tous ces travaux ont été subventionnés, par l'Etat, par le Conseil Général, par des enveloppes parlementaires, par le Souvenir Français et des dons des Livronnais et de la Paroisse de l'Ousse pour l'église.

La fonction de maire est un travail très intéressant, très prenant mais aussi parfois complexe. Un grand merci à Sylvie Janoulet qui m'a accompagné et surtout guidé durant ce mandat.

Je vous confirme que je ne serai pas candidat aux prochaines élections municipales mais je ne doute pas que de nouveaux livronnais sauront s'engager pour la commune.

Les membres du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une excellente **année 2014** pleine de bonheur, de réussite et de santé.

Le Maire  
Jean-Pierre Fourcade

# Les brèves

## Etat-civil 2013

### **Naissances :**

Charlie GROUT, née le 08 juillet  
Lyvan MONTERO, né le 20 décembre

### **Mariage :**

Laure LAVIGNASSE et Francis SOUBIELLE-CLOS, le 25 mai

### **Décès :**

Vincent MAZOU, décédé le 08 février  
Yvette LANSALOT, décédée le 15 février  
Marthe GIBUT, décédée le 20 février  
Manuel DE ALMEIDA e SILVA, décédé le 22 avril

## Nouvelles règles pour les élections municipales

Les 23 et 30 mars 2014, vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans, au nombre de 11 pour Livron.

### **Vous devrez impérativement présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter :**

*Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photographie*

En cas d'indisponibilité, vous pourrez faire établir une procuration à la gendarmerie pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de Livron de voter à votre place. L'imprimé peut être également téléchargé sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) et validé à la gendarmerie.

## Carte nationale d'identité

Pour les personnes majeures, les cartes nationales d'identité délivrées à compter du 1er janvier 2014 et celles en cours de validité à cette date ont une durée de validité portée de dix à quinze ans (sans formalité pour les cartes en cours de validité). Pour les mineurs, la durée de validité de dix ans est inchangée.